Société par Actions Simplifiée au capital de 38 112 € 4 rue Monseigneur Mondon 97400 SAINT-DENIS



EXA

SOLIHA RÉUNION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020



Société anonyme au capital de 38 112 € 4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis



SOLIHA RÉUNION

ASSOCIATION LOI 1901

Siège social: 95 bis rue Des Deux Canons, BP 297 -97494 SAINTE-CLOTILDE CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs les adhérents,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association SOLIHA RÉUNION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Société anonyme au capital de 38 112 € 4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis



ARCI

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels :

- dans la note « Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droits privé à but non lucratif
- Aux paragraphes « Justificatifs Département » et « Produits et charges exceptionnels » concernant le traitement comptable de la dette vis-à-vis du Département de la Réunion ;

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment en ce qui concerne les fonds dédiés ;
- Comme indiqué en page 7 de l'annexe dans la rubrique « Activité » : Les comptes annuels sont présentés après fusion de la comptabilité de l'activité « Gestion » et de la comptabilité de l'activité « Fonds sous mandat ». L'activité « Gestion » traduit le fonctionnement de la structure SOLIHA REUNION. L'activité « Fonds sous mandat » traduit les mouvements opérés dans le cadre des mandats financiers confiés à SOLIHA REUNION par les bénéficiaires. La comptabilisation des opérations Fonds sous mandats ne concerne que le bilan. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode de présentation des comptes décrite ci-dessus.
- Le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment en ce qui concerne les modalités d'évaluation des provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Société anonyme au capital de 38 112 € 4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis



VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que cellesci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces
risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de
non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie
significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions
volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

ARCI

EXA

Société anonyme au capital de 38 112 € 4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint-Denis, le 12 octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes

ARCI

Société de Commissaires aux Comptes

Franck LOUSSOUARN

BILAN ACTIF

ACTIF			Exercice N 31/12/2020 12	2	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N/	N / N-1	
	ACTIF	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net	Euros	%	
	Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit			Compte du (s annuels annexés a ommissaire aux cor	и гаррогt nptes		
	Concessions, brevets, licences, marques Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	272 229	268 778	3 451	8 638	5 187-	60.05	
BILISE	Immobilisations corporelles Terrains							
ACTIF IMMOBILISE	Constructions Installations techniques Matériel et outillage Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	150 160 579 414	149 633 545 192	527 34 222	1 435 30 551	908- 3 671	63.30 12.02	
7	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés							
	Immobilisations financières (1) Participations et Créances rattachées Autres titres immobilisés							
	Prêts Autres	89 038 825		89 038 825	92 248 825	3 210-	3.48	
	Total I	1 091 666	963 603	128 062	133 696	5 633-	4.21-	
	Stocks et en cours							
IRCULANT	Créances (2) Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres Valeurs mobilières de placement	2 363 550 23 591 018 28 367	26	2 363 524 23 591 018 28 367	2 774 528 21 935 030 5 093	411 004- 1 655 988 23 274	14.81- 7.55 457.00	
ACTIF CI	Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (2)	3 894 255		3 894 255	4 658 802	764 547-	16.41-	
	Total II	29 877 190	26	29 877 164	29 373 453	503 711	1.71	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecarts de conversion actif (V)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	30 968 856	963 629	30 005 226	29 507 148	498 078	1.69/	

⁽¹⁾ Dont à moins d'un an (2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/	
		31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres Fonds propres sans droit de reprise: Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds propres avec droit de reprise: Fonds statutaires Fonds propres complémentaires Ecarts de réévaluation Réserves: Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres Report à nouveau Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits) Situation nette (sous total) Fonds propres consomptibles	Comptes annuels annuel	957 347 341 830-	420 682 441 451- 20 769-	
ÍÉS	Subventions d'investissement Provisions réglementées Total I Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 015 430	1 036 199	20 769-	2.0
FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés Total II	180 000	180 000		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	942 595 189 965	241 716 196 180	700 879 6 215-	289.9 3.1
4	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses	1 132 560	437 895	694 665 300 000	158.6
Dettes des leg Dettes fiscale Dettes sur im Autres dettes Instruments d	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 909 816 533	59 004 507 657	95- 308 876	0.1
	Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance	25 552 409 949 387	26 884 938	1 332 529- 547 931	4.9
3	Total IV Ecarts de conversion passif (V)	27 677 237	27 853 054	175 817-	0.6
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	30 005 226	29 507 148		

⁽¹⁾ Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an

⁽²⁾ Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/	N-1
		31/12/2019 12	Euros	0/0
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services Comptes annuels an du commissaire	nexés au rapport			
	aux comptes			
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	1 166 672	2 915 326	1 748 655-	59.98
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation		187 167	187 167-	100.00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	35 486	18 016	17 469	96.97
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	22	8	14	174.52
Total I	1 202 179	3 120 518	1 918 339-	61.48
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock		1		
Autres achats et charges externes	754 687	868 182	113 494-	13.07
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	25 942	46 832	20 890-	44.61
Salaires et traitements	1 239 629	1 371 563	131 934-	
Charges sociales	485 491	509 927	24 437-	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	31 584	39 549	7 965	20.14
Dotations aux provisions		1 851	1 851-	100.00
Reports en fonds dédiés		180 000	180 000-	100.00
Autres charges	16	874	858-	98.21
Total II	2 537 349	3 018 778	481 429-	15.95
l - Résultat d'exploitation (I-II)	1 335 170-	101 740	1 436 910-	NS
(1) Pont produits affárents à des exercices antérieurs)'		

⁽¹⁾ Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N		Ecart N / N-1		
		31/12/2019 12	Euros	%		
Produits financiers						
De participation D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	uels annexés au rapport issaire aux comptes 3 553	6 687	3 133-	46.8		
Total III	3 553	6 687	3 133-	46.8		
Charges financieres						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)	3 553	6 687	3 133-	46.8		
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	1 331 616-	108 427	1 440 043-			
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	814 2 118 466 223 627	224 761 13 808 149 943	223 947- 2 104 657 73 684	99.64 NS 49.14		
Total V	2 342 906	388 512	1 954 394	503.05		
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	976 045 56 014	46 139 30 119	929 907 25 895	NS 85.98		
Total VI	1 032 059	76 257	955 802	NS		
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	1 310 847	312 255	998 592	319.80		
Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	3 548 638	3 515 717	32 922	0.94		
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	3 569 408	3 095 035	474 373	15.33		
5. EXCEDENT OU DEFICIT	20 769-	420 682	441 451-	104.94		
)				

SOLIHA REUNION

95 B RUE DEUX CANONS CS 21006 97490 STE CLOTILDE

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

FIDUCIA CONSEIL EXPERTISE OCEAN INDIA

25 Rue Du Butor Résidence Antoine Roussin Ap 1 97400 SAINT DENIS 02 62 55 33 12

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 30 005 226.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 202 179 0 Euros et dégageant un déficit de 20 769.12- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes annuels annexés au rapport

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE du commissaire aux comptes

Conséquences de l'événement Covid-19:

Les conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur les comptes des exercices clos en 2020 sont relativement importantes. En effet, les mesures de limitation des déplacements, de télétravail et de confinement ont perturbé les interventions de nos équipes et par conséquent, une baisse du chiffre d'affaires importante.

Toutefois, l'impact de la crise sanitaire ne compromet pas la continuté d'exploitation de l'association.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Comptes annuels annexés au rapport

Les changements de méthode de présentation; survenus au cours de l'exercice, sont les suivants:

Les comptes annuels 2020 ont été arrêtés suivant le nouveau règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018.

Les comptes annuels 2019 avaient été arrêtés selon le règlement n° 99-01 du 16 février 1999.

Les principales différences pour léléments de présentation des états

financiers sans modification de fond des différents chiffres.

Informations générales complémentaires

Objet social:

SOLIHA Réunion est une association loi 1901 créée en 1979 à l'initiative des pouvoirs publics pour permettre d'améliorer les conditions de vie dans le logement des ménages à revenus sociaux ou modestes.

Périmètre d'activité :

SOLIHA Réunion accompagne les ménages réunionnais dans leur projet d'amélioration ou de construction. Elle est agréée par l'Etat et le Conseil départemental pour aider les ménages à revenus modestes qui sollicitent des aides de l'Etat et du Département.

Elle propose les missions suivantes aux ménages :

- " Mission d'Ingénierie sociale et financière
- " Aide à la définition de projet
- " Montage de dossiers de demandes de subventions et de prêts
- " Maîtrise d'œuvre sociale
- " Etude de faisabilité
- " Permis de construire
- Suivi et réception des travaux

Moyens mis en œuvre:

Pour accomplir sa mission, SOLIHA Réunion dispose un effectif moyen de 34 personnes au 31/12/2020. Elle dispose également de deux antennes (Saint Paul et Saint Pierre).

ACTIVITE:

L'activité se présente sous deux formes distinctes et donne lieu à la tenue de deux comptabilités séparées : "Fonds sous mandat" et " Gestion". Les comptes annuels présentent les deux comptabilités fusionnées. L'activité "Gestion" traduit le fonctionnement de la structure SOLIHA REUNION et l'activité "Fonds sous mandat" traduit les mouvements opérés dans le cadre des mandats financièrs confiés à SOLIHA REUNION par les bénéficiaires. La comptabilité des opérations Fonds sous mandat ne concerne que le bilan.

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

IMMOBILISATIONS CORPORELLES:

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

CREANCES CLIENTS:

Les créances sont valorisés à leur valeur nominale. Elles représentent de l'activités "Gestion".

AUTRES CREANCES "FSM":

Ce poste représente 27 145 059 € et concerne l'activité "FSM", il se décompose principalement comme suit :

- Auxil - avance perçus artisans 7 762 €

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

- Demandes de versement de subvention à effectuer

19 101 308 € 1 396 391 €

- Demandes de versement de subvention en attente

- Aides accordées par organismes 23 522 €

- Aides accordéesen attente encaissement 2 587 €

- Prêts accordés en attente de déblocage 3 067 209 €

- Disponibilités 3 546 279 €

ACTIF REALISABLE 27 145 058€

FOURNISSEURS:

Ce poste représente les dettes fournisseurs pour un montant de 58 909 € et concerne la gestion. A noter que 2 516 816 € des "Fonds sous mandat" sont classés dans le poste "Autres dettes".

AUTRES DETTES "FSM":

ce poste représente 26 388 301 € et concerne l'activité "Fonds sous mandat"; il se décompose principalementainsi:

- BENEFICIAIRES COLLECTIFS 22 996 284 €
- AUXILIAIRE FRS A PAYER 2 149 468 €
- AUXILIAIRE FRS RET GAR 342 309 €
- AUXILIAIRE FRS RESERVES 24 821 €
- JUSTIFICATIFS DPT 865 492 €
- JUSTIFICATIFS REGION 2 200 €
- ATTENTE IMPUTATION SUBVENTION 5 003 €
- CHEQUES NON ENCAISSES 2 014€
- ATTENTE IMPUTATION SUBVENTION 710 €

DETTES A COUR TERME 26 388 301 €

ENGAGEMENTS HORS BILAN POUR L'ACTIVITE FSM

Les commandes de travaux effectuées et non facturées au 31/12/2020 s'élèvent à 8 955 111 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

TRAITEMENT COMPTABLE DES OPERATIONS "LES GROUPES"

Pour les dossiers "LES GROUPES", SOLIHA Réunion est propritaire du terrain et est le maître d'ouvrage qui construit le logement en vue de la cession ultérieure aux accédents.

Ces opérations immobilières ont été considérées comme relevant du secteur "FSM" dans la mesure ou la proprièté du terrain et de la construction est limitée dans le temps, et que le prix de vente est fixé avant le début de l'opération.

L'opération fait l'objet d'un arrêté émis par l'Etat, qui précise l'identitéessaire aux comptes des accédents, les lots attribués, le prix de revient, le prix de vente et les modalités de financement (apport, subvention, prêt). A la fin de l'opération, un bilan définitif de l'opération est présenté pour le versement du solde la subvention.

Le compte du résultat ne reprend donc pas les produits et charges réalisés au cours de l'exercice pour ces opération : vente du bien, acquisition du terrain, coût de la onstruction. Seuls les honoraires pour la mission d'assistance administrative et technique figurent en produits.

<u>INFORMATIONS</u> <u>COMPLEMENTAIRES</u> <u>POUR</u> <u>DONNER</u> <u>UNE</u> <u>IMAGE</u> FIDELE

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, les points suivants doivent être précisés :

I- BILAN ACTIVITE "FONDS SOUS MANDAT"

ACTII	7	PASSIF			
Actif réalisables	23 598 780	Dettes à court terme	26 388 816		
Trésorerie	3 546 279	Trésorerie négative	0		
Compte de liaison		Compte de liaison	756 244		
Total	27 145 060	Total	27 145 060		

II TAUX D'AVENCEMENT / DETERMINATION HONORAIRES

Au titre du rattachement des charges aux produits, l'association a décidé pour les prestations en-cours à la clôture de procéder à la régularisation des honoraires, assis sur prestations, se traduisant par des produits constatés d'avance.

Les taux permettant d'évaluer les honoraires sont définis comme suit :

Stade d'avencement des travaux	Assistance administrative et technique	Assistance technique seule Comptes annuels annexés au			
	DPT, CGSS, REGION Famille d'accueil	CAF / SHLMR	du com Mission Complète	missaire aux compte Mission Partielle	
En attente financement	35%	35%	20%	20%	
A l'arrêté de subvention	40%	50%	50%	20%	
Chantiers en cours	60%	70%	70%	70%	
Livrés	100%	100%	100%	100%	

Pour les dossiers LBU financés depuis août 1997, la rémunération de chacune des mission (administrative, technique) apparaît distinctement. La valorisation de l'avancement des missions se fait selon les taux suivants :

Stade d'avancement des travaux	Assistance administrative	Assistance technique
En attente d'engagement	50%	40%
A l'engagement	70%	40%
Chantier en cours	90%	80%
Livrés	100%	100%

Ces taux sont appliqués, au montant total des honoraires (rémunération variable en fonction des travaux ou forfaitaire), pour chaque dossier selon sa situation d'avancement issue de la gestion informatisée des fichiers.

JUSTIFICATIFS DEPARTEMENT

Ce compte regroupe les écarts entre le plan de finacement prévu et celui réalisé. Le solde s'élève au 31/12/2020 à 0 €.

L'association a entamé des discussions avec le Département en ce qui concerne le paiement de la dette de 1.8 M€ due par SOLIHA Réunion. Aucun accord définitif n'a été formalisé à ce jour entre les parties tant sur le montant que sur les modalités de paiement. Par consequent, l'association a décidé de reprendre la dette en produit exceptionnel à hauteur de 1 865 492 € et de doter une provision pour risque pour un montant de 865 492 €.

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute	Augme	ntations
	début		
	d'exercice	Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	272 229		
Installations générales agencements aménagements des constructions	150 160	ptes annuels annexés a	rannort
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 637	lu commissaire aux cor	ntes
Installations générales agencements aménagements divers	34 210		95
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	247 302		35 51
Emballages récupérables et divers	266 104		
TOTAL	700 413		36 47
Prêts, autres immobilisations financières	93 073		300 00
TOTAL	93 073		300 00
TOTAL GENERAL	1 065 715		336 47

	Diminutions		Valeur brute en fin	Réévaluation Valeur d'origine
	Poste à Poste	Cessions	d'exercice	fin exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			272 22	9 272 229
Installations générales agencements aménagements constr.			150 16	150 160
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 63	7 2 637
Installations générales agencements aménagements divers			35 16	2 35 162
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 309	275 51	275 511
Emballages récupérables et divers			266 10	266 104
TOTAL		7 309	729 57	729 574
Prêts, autres immobilisations financières		303 210	89 86	89 863
TOTAL		303 210	89 86	89 863
TOTAL GENERAL		310 519	1 091 66	1 091 666

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début	Dotations	Diminutions	Montant fin
	d'exercice	de l'exercice	Reprises	d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	263 591	5 187		268 778
Installations générales agencements aménagements constr	. 148 725	1 816	908	149 633
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 637			2 637
Installations générales agencements aménagements divers	30 696	2 771	1 380	32 087
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	234 479	12 978	736	246 722
Emballages récupérables et divers	251 890	11 857		263 746
TOTAL	668 428	29 422	3 024	694 826
TOTAL GENERAL	932 019	34 608	3 024	963 603

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations	Amortissen	nents	Amortissements	Amortissements	Amortissemen	s dérogatoires	
de l'exercice	linéaire	S	dégressifs	exceptionnels	Dotations	Reprises	
Autres immob.incorporelles TOTAL	5	187				,	
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1	816					
Instal.générales agenc.aménag.divers	2	771		Con	ptes annuels annexés	au rapport	
Matériel de bureau informatique mobilier	12	978			u commissaire aux co		
Emballages récupérables et divers	11	857					
TOTAL	29	422					
TOTAL GENERAL	34	608					

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Monta fin exerci	
Fonds propres					CACICI	
Réserves :						
Réserves d'investissement	604 89	8			604	898
Autres réserves	352 44	9			352	449
Report à nouveau	341 83	0+ 420 682		0	78	852
RESULTAT DE L'EXERCICE	420 68	2 420 682	20 769	0	20	769-
Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées						
TOTAL I	1 036 19	9	20 769-	0	1 015	430

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	38 020	927 292	96 820		868 492
Pensions et obligations similaires	196 180	194 316	200 531		189 965
Autres provisions pour risques et charges	203 696	1 407 465	1 537 058		74 102
TOTAL	437 895	2 529 073	1 834 409		1 132 560

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Provisions pour dépréciation	Montant dé d'exercie		Augmentat Dotation		Diminuti Montar utilisé	its	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3	896	1	026	4	897		26
TOTAL	3	896	1	026	4	897		26
TOTAL GENERAL	441	792	2 530	099	1 839	306		1 132 585
Dont dotations et reprises								
d'exploitation					10	085		
exceptionnelles			56	014	223	627		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts		89 038	89 038	
Autres immobilisations financières		825	825	
Autres créances clients		2 363 550	2 363 550	
Personnel et comptes rattachés		8 664	8 664	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		10 706	10 706	
Divers état et autres collectivités publiques		5 998	5 998	
Débiteurs divers		23 594 018	23 594 018	
	TOTAL	26 072 797	26 072 797	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice		300 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice		303 210		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	300 000		300 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	58 909	58 909		
Personnel et comptes rattachés	312 882	312 882		ls annexés au rapport saire aux comptes
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	491 355	491 355	du commis	saire aux comptes
Impôts sur les bénéfices	427	427		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 627	2 627		
Autres impôts taxes et assimilés	9 241	9 241		
Autres dettes	25 552 409	25 552 409		
Produits constatés d'avance	949 387	949 387		
TOTAL	27 677 237	27 377 237	300 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	В	C	D = A - B + C
SUBV LUTTE/PAUVRETE	180 000			1 800 000	1 800 000
TOTAL	180 000			1 800 000	1 800 000

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

l'association a perçu une subvention de 180 K€ en 2019 de la DJSCS destinée à lui permettre de conduire des opérations de travaux de rénovation de logements du parc privé afin d'en permettre l'accès à des publics en difficulté ". La mise en œuvre de cette mission a débuté en 2020.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Comptes annuels annexés au rappor

		probabilities de l'apport
Catégorie	Mode	u commissaire aux comptes Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	429 455
Autres créances	8 853
Total	438 308

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan		Montant	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10	850
Dettes fiscales et sociales		434	431
Autres dettes	Comptes annuels annexés au rapport	28	999
Total	du commissaire aux comptes	474	280

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	949 387
Total	949 387

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 19 530 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 19 530€
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0€

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association a signé un accord en matière d'engagements de retraite.

La provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice à hauteur de 189 965€.

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature		Montant			imputé au compte	
Produits exceptionnels						
- DETTE DEPARTEMENT PRESCRITE		1	868	492	77800000	
- DETTE CLIENTS PRESCRITES	Comptes annuels ann	exés au rappo	rt249	973	77820000	
- AUTRES	du commissaire a			814	77200000	
Total		2	119	279		
Charges exceptionnelles						
- PERTES CLIENTS			88	779	67820000	
- AUTRES			18	774	67880000	
- PROV RISQUE DETTE DEPARTEMENT			868	492	67800000	
Total			976	045		

[&]quot; Les charges exceptionnelles s'élèvent à 107 553 \in dont 88 779 \in relatives au pertes sur créances clients.